

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 AOÛT 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 4 août 2025 à 17 h, au lieu ordinaire, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences :

Les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Absences :

Les conseillères M^{mes} Jasmine Sharma, Karine Lechasseur et Diane Morin ainsi que le conseiller M. Luc Marsan.

Sont également présents :

La directrice générale adjointe M^{me} Mélissa Côté et la greffière M^{me} Zoë Lafrance agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

25-08-0490 Adoption de l'ordre du jour

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 4 août 2025 soit et il est, par les présentes, adopté tel que rédigé.

« ADOPTÉE »

25-08-0491 Modification / Calendrier des séances du conseil pour l'année 2025

CONSIDÉRANT le calendrier des séances du conseil pour l'année 2025 adopté par la résolution 24-10-0750 et modifié par la résolution 25-02-0045;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de reporter la séance du conseil prévue le 11 août 2025 audit calendrier;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit modifié le calendrier des séances du conseil 2025 en y remplaçant la date de la séance ordinaire du 11 août 2025 par le 14 août 2025.

« ADOPTÉE »

25-08-0492 Adoption / Règlement d'emprunt n° 1775-01 / Plans et devis et surveillance / Honoraires professionnels / Travaux d'aménagement d'une partie de la rue Chicoine, entre la route De Lotbinière et la rue Trudeau, incluant tous les travaux et frais connexes / Augmentation de l'emprunt

La greffière mentionne l'objet du règlement ainsi que le mode de financement, de paiement ou de remboursement de la dépense décrétée par celui-ci.

CONSIDÉRANT que le projet de règlement n° 1775-01 a été déposé à une séance extraordinaire tenue le 28 juillet 2025;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement d'emprunt n° 1775-01 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement n° 1775 afin d'augmenter l'emprunt pour un montant additionnel de 2 464 200 \$ ».

« ADOPTÉE »

25-08-0493 Autorisation de signature / Convention d'aide financière / Ministère des Transports et de la Mobilité durable / Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) / Aménagement d'une voie cyclable le long de la rue Valois

CONSIDÉRANT la résolution 25-05-0301 autorisant le dépôt d'une demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) pour l'aménagement d'une voie cyclable le long de la rue Valois – phase 2 dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU);

CONSIDÉRANT la correspondance du MTMD datée du 17 juillet 2025 à l'effet que le projet a été retenu dans le cadre du programme susdit et bénéficiera d'une aide financière maximale de 633 061 \$;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le maire et la greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, tout document relatif à la convention d'aide financière pour l'aménagement d'une voie cyclable le long de la rue Valois (dossier n° YAU27442) dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains.

« ADOPTÉE »

25-08-0494 Autorisation de signature / Convention d'aide financière / Ministère des Transports et de la Mobilité durable / Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) / Passerelle pour piétons et cyclistes pour franchir l'autoroute 30

CONSIDÉRANT la résolution 25-05-0303 autorisant le dépôt d'une demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) pour la construction d'une passerelle pour piétons et cyclistes pour franchir l'autoroute 30 dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU);

CONSIDÉRANT la correspondance du MTMD datée du 17 juillet 2025 à l'effet que le projet a été retenu dans le cadre du programme susdit et bénéficiera d'une aide financière maximale de 2 000 000 \$;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le maire et la greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, tout document relatif à la convention d'aide financière pour la construction d'une passerelle pour piétons et cyclistes pour franchir l'autoroute 30 (dossier n° QKE37964) dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains.

« ADOPTÉE »

25-08-0495 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-25-R1834.08 / Travaux d'aménagement de terrains de tennis et pickleball à l'intersection de la rue Valois et de l'avenue André-Chartrand

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux d'aménagement de terrains de tennis et pickleball à l'intersection de la rue Valois et de l'avenue André-Chartrand, sept soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 17 juillet 2025 immédiatement après 11 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérifications, quatre soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-25-R1834.08;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence Construction J. P. Roy inc., pour les travaux d'aménagement de terrains de tennis et pickleball à l'intersection de la rue Valois et de l'avenue André-Chartrand, et ce, pour un montant de 3 622 971,85 \$, taxes applicables non comprises, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-25-R1834.08;

QUE la dépense réelle soit calculée selon la quantité des services rendus ou des biens livrés en fonction des prix unitaires inscrits au bordereau des prix de la soumission de l'adjudicataire.

« ADOPTÉE »

25-08-0496 Période de questions

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du conseil.

25-08-0497 Levée de la séance

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 17 h 04 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Zoë Lafrance, avocate, OMA
Greffière